

PUBLICATION DU TABLEAU DES INSCRIPTIONS ET RADIATIONS DES LISTES ELECTORALES

À J-20 JOURS DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES 2024

Le Maire de la Ville de Perpignan informe ses administrés que, conformément aux dispositions de l'article L.19-1 du Code Électoral, le tableau comprenant l'état des rectifications à la liste électorale, est déposé au Service des Affaires Civiques et Réglementation, 12 rue Pierre Cartelet - 2ème étage.

Il peut être consulté par tout électeur du lundi au vendredi de 9h à 17h.

Perpignan, le 17 Mai 2024

Le Maire,



A handwritten signature in dark ink, appearing to be "Louis Aliot", written in a cursive style.

Louis ALIOT